



Animaux d'élevage troupeaux

Responsable d'élevage

Autres dénominations : Chef d'élevage, Responsable de troupeau



Témoignage



Quel est votre parcours professionnel ?

Après un BTS Productions animales, une courte expérience de technico-commercial suivie d'une expérience d'agriculteur pendant 5 ans, j'ai opté pour un poste de responsable d'élevage. Etre responsable d'élevage, c'est une autre forme d'autonomie.

Quelles sont vos responsabilités ?

En production porcine les métiers sont en perpétuelle évolution, on y rencontre des gens passionnés par la technique et la gestion. Selon la taille de l'entreprise, l'équipement ou la région, le travail peut être très différent.

Dans mon poste, j'organise et je coordonne le travail des salariés et l'approvisionnement en aliment et matériel d'élevage. Il me faut faire preuve d'un grand sens de communication avec les salariés, l'employeur ou les techniciens et commerciaux que je reçois. L'esprit d'initiative et la réactivité exigés par mes responsabilités me motivent même si je dois montrer une certaine flexibilité dans mes horaires. Travailler avec des animaux, c'est assurer des gardes le week-end, mais nous les partageons entre tous les salariés ainsi, elles sont moins fréquentes.



Formation

- **Bac pro** Conduite et gestion de l'exploitation agricole, Système à dominante élevage
- **BTSA** Productions animales
- **Licence pro**
- **Ingénieur**

André BAUDCHON

Responsable d'élevage porcin à Châtillon-en-Vendelais (35)

Activités

Le responsable d'élevage réalise la gestion technique de l'élevage :

- Il met en place une méthode de travail et prépare les moyens de production avant leur utilisation : saisies préalables de données informatiques, établissement du protocole de vaccinations...
- Il programme les activités (avec l'objectif constant d'améliorer la productivité du travail).
- Il prend les décisions relatives au renouvellement du troupeau et des mâles reproducteurs.
- Il suit les innovations techniques et l'évolution des pratiques d'élevage, trie et transmet les informations en la matière qui seront utiles aux agents.
- Il assure la relation avec les fournisseurs, les techniciens de coopératives ou d'entreprises d'alimentation...
- Il présente les résultats techniques de l'élevage au responsable d'exploitation.

Le responsable d'élevage supervise les opérations et encadre le personnel :

- Il contrôle le travail réalisé, repère les éventuelles imperfections organisationnelles et tente de les corriger ou relève au contraire les points de satisfaction.
- Il suit l'évolution des animaux (analyse les courbes d'alimentation, de croissance, de fertilité...) et recherche l'origine des déficiences lors de résultats insuffisants.
- Il observe régulièrement les conditions générales d'élevage (température, hygrométrie, ventilation) et veille à leur bonne tenue.
- Il juge de l'utilité de faire intervenir le vétérinaire et assiste celui-ci au cours de l'apport de soins.
- Il aide les agents dans leur fonction si nécessaire (en cas de mise bas par exemple) ou les remplace en leur absence.
- Il établit le planning d'astreintes et de congés, voire prend en charge la gestion sociale de l'exploitation dans son ensemble.





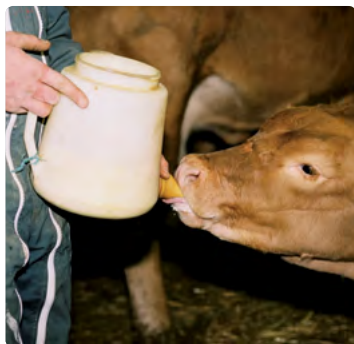
Animaux d'élevage troupeaux

Responsable d'élevage

Conditions d'exercice

Le responsable d'élevage travaille dans un élevage de taille importante. Encadrant directement les agents d'élevage ou les responsables de secteur (en élevage porcin notamment), il exerce ses missions sous l'autorité de l'éleveur.

Que ce soit dans les bâtiments d'élevage ou en bureau, ses activités se déroulent en milieu intérieur. Amené lui-même à être parfois présent le week-end, selon le planning qu'il établit, il connaît des horaires réguliers.



Compétences et qualités

Parfaitement **polyvalent** et **capable de s'adapter** à toutes les opérations, le responsable d'élevage maîtrise l'ensemble des activités réalisées par les agents ou les responsables de secteur. Il connaît l'**anatomie et le comportement des animaux** et dispose d'un sens développé de

l'observation. Capable d'encadrer du personnel, il doit être **réactif** afin de faire face aux aléas qui surviennent dans la conduite de l'élevage. Des **compétences en informatique** sont requises pour l'utilisation de logiciels spécifiques.

Perspectives d'évolution

- Le responsable d'élevage, avec des connaissances avérées dans son domaine, et s'il développe ses compétences en communication, peut devenir **technicien d'élevage** auprès d'un groupement d'éleveurs ou d'une organisation professionnelle telle qu'une chambre d'agriculture.
- Une autre possibilité d'évolution tient dans une spécialisation dans le domaine de la vente où le responsable d'élevage pourra accéder au poste de **technico-commercial**, au sein d'une entreprise de production d'aliments par exemple.
- Après une formation complémentaire en économie et en gestion, le choix de l'**installation en tant qu'éleveur** est envisageable.

Pour en savoir +

CONSULTER

- la fiche ROME n° A1407 du Pôle emploi
www.pole-emploi.fr

CONTACTER

- l'Institut de l'élevage
www.inst-elevage.asso.fr

